



Délibération du conseil municipal
Séance du 8 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le huit juillet à vingt heures et zéro minute, le conseil municipal de la commune de Balan, régulièrement convoqué le premier juillet deux mille vingt-cinq, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Patrick MÉANT, Maire de Balan.

Présents : Yolande AFFRE, Catherine BANCEL FRANGIONE, Noémie BIMUZ, Patrick BOUVIER, Jean-Pierre BURGHARDT, Sébastien BUSSY, Véronique DOCK, François FERRETTI, François GÉRENTET, Vincent MAILLET, Éliane MARTINS, Jessie MÉAN, Patrick MÉANT, Bérengère MULLER, Stéphane PONTHEU, Laurent ROGNARD et Valérie VILLARD.

Excusés

Avec pouvoir : Pierre BOUVIER, conseiller municipal, pouvoir donné à Sébastien BUSSY;
Corinne GAMBA, conseiller municipal, pouvoir donné à Éliane MARTINS;
Jean-Michel HALET, conseiller municipal, pouvoir donné à Patrick MÉANT;
Marie-Claire LIORET, conseillère municipale, pouvoir donné à Yolande AFFRE;
Michel TROSSELY, conseiller municipal, pouvoir donné à Valérie VILLARD.

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, François GÉRENTET a été nommé secrétaire de séance.

2025-07-01 : Construction de logements sur le territoire communal
Demande de subvention Fonds Vert « maires bâtisseurs »

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU les projets de développement et de création de logements sur le territoire de la commune ;
VU la nécessité de répondre aux besoins croissants en logements pour les habitants ;
VU l'appel à projet du Fonds Vert « Maire Bâtisseurs » destiné à soutenir financièrement les collectivités engagées dans des projets de construction ou rénovation de logements durables.

CONSIDERANT que ce fonds vise à encourager les communes à développer une offre de logements en partenariats avec des bailleurs sociaux et des promoteurs, en intégrant des critères environnementaux, énergétiques et sociaux ;

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté, délibéré et voté à l'unanimité,

DECIDE de solliciter une subvention auprès du Fonds Vert « Maires Bâtisseurs » pour financer les projets de création de logements sur la commune ;

AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à cette demande de subvention et à suivre le dossier ;

ENGAGE la commune à respecter les conditions d'éligibilité du Fonds Vert, notamment en matière de collaboration avec les partenaires bailleurs et promoteurs.

Le 8 juillet 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 22
Présents : 17
Votants : 22

Patrick MÉANT,
Le Maire

